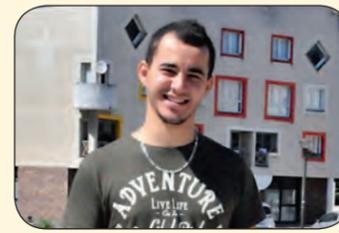




**PAGE 2**  
Petit pratique du stationnement...



**PAGE 3**  
Un festival de talents en images !



**PAGE 4**  
Aghiles... Portrait d'un ingénieur

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# Villetaneuse

INFORMATION

#55

21 juin 2017  
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

## FÊTE DE LA VILLE

# Rendez-vous samedi 24 juin !



### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017 Résultats du deuxième tour à Villetaneuse

| Législatives 2017<br>Dimanche 18 juin 2017 | Hôtel de ville  | Ecole J. Verne | Ecole H. Wallon | Ecole J. Vallès | Ecole Jacqueline-Quatremaire | Ecole Jean-Baptiste-Clément | VILLETANEUSE |            |
|--|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|------------------------------|-----------------------------|--------------|------------|
| Inscrits                                   | 1015            | 1045           | 767             | 981             | 956                          | 1051                        | 5815         |            |
| Votants                                    | 271 26,69%      | 284 27,17%     | 244 31,81%      | 247 25,17%      | 271 28,34%                   | 222 21,12%                  | 1539 26,46%  |            |
| Abstention                                 | 744 73,30%      | 761 72,82%     | 523 68,18%      | 734 74,82%      | 685 71,65%                   | 829 78,87%                  | 4276 73,53%  |            |
| Blancs                                     | 15 1,47%        | 14 1,34%       | 17 2,22%        | 11 1,12%        | 10 1,05%                     | 11 1,05%                    | 78 1,34%     |            |
| Nuls                                       | 4 0,39%         | 8 0,77%        | 5 0,65%         | 4 0,41%         | 7 0,73%                      | 4 0,38%                     | 32 0,55%     |            |
| Exprimés                                   | 252 24,82%      | 262 25,13%     | 222 28,87%      | 232 23,66%      | 254 26,42%                   | 207 20,07%                  | 1429 24,52%  |            |
| 1  | Stéphane Peu    | 157 62,30%     | 156 59,54%      | 140 63,06%      | 126 54,31%                   | 138 54,33%                  | 121 58,45%   | 838 58,64% |
| 2  | Véronique Avril | 95 37,69%      | 106 40,45%      | 82 36,93%       | 106 45,68%                   | 116 45,66%                  | 86 41,54%    | 591 41,35% |

... «L'élection de Stéphane Peu est de bonne augure pour porter le combat contre les politiques libérales qui nous sont annoncées et pour la défense des services publics et des droits des travailleurs.» ...

L'abstention record de ces deux tours des élections aura été le phénomène majeur de ces législatives. Au niveau national, plus d'1 électeur sur 2 ne s'est pas rendu aux urnes, et au niveau local,

à peine 3 électeurs sur 10 se sont déplacés. Dans les quartiers populaires, les électeurs, désabusés, n'y croient plus ! Les politiques libérales jusqu'ici menées et maintenant avec le nouveau Président de la République Emmanuel Macron sont source de résignation. Si au niveau national la République en Marche arrive largement en tête, cette majorité absolue est une victoire en trompe-l'œil. Avec une adhésion aussi relative, on est loin du raz-de-marée annoncé ! Dans notre circonscription, Stéphane Peu, candidat de la « Gauche Debout et Insoumise », arrivé en tête

aux deux tours, est élu. Une bonne nouvelle dont je me réjouis. Avec lui, je continuerai à œuvrer pour la défense des intérêts de nos populations. Plus globalement, son élection est de bonne augure pour porter le combat contre les politiques libérales qui nous sont annoncées et pour la défense des services publics et des droits des travailleurs. Notre mobilisation doit rester de mise.

Villetaneuse, le 19 juin 2017.

Carinne Juste, Maire,  
1<sup>er</sup> vice-Présidente  
de Plaine Commune

## Les actualités...

**LE REQUIEM DE MOZART  
À LA BASILIQUE  
SAINT-DENIS (FESTIVAL  
DE SAINT-DENIS)**

Toute l'actu sur le site de la ville



**Mercredi 28 juin à 19 heures à la basilique de Saint-Denis.**  
Dans le cadre prestigieux de la Basilique de Saint-Denis, venez assister à la répétition générale d'une des œuvres ultimes de Wolfgang Amadeus Mozart.  
• Tout public à partir de 7 ans  
• Gratuit sur réservation  
• Départ collectif en transport en commun (à la charge des participants).  
Infos : [festival-saint-denis.com](http://festival-saint-denis.com)

**PRÉPAREZ TONGUES, SERVIETTES ET CRÈMES SOLAIRES : VILLETANEUSE PLAGE REVIENT !**  
Du 15 juillet au 6 août de 12h à 19h, 7 jours sur 7.  
Rappelons-nous : pour les petits et les plus grands, la plage et son côté jardin se sont offerts durant 16 jours de l'été 2016. Avec une moyenne de 500 personnes par jour, la plage de Villetaneuse a été un réel



succès. Cette année, Villetaneuse renouvelle l'événement ! Lieu de vie et de détente (aire de pique-nique et activités sportives), de spectacles (concert et ciné plein air), la plage offrira à nouveau et bien-sûr un bassin très prisé des plus jeunes pour se rafraîchir. À noter : les enfants des centres de loisirs pourront profiter de la plage rien que pour eux en matinée, du lundi au vendredi. Bref, cet été encore, sans nul doute, la plage de Villetaneuse sera l'endroit où il faudra être : **The Plage To Be ! Toutes les infos au 01 49 40 16 36.**

# S'adapter aux nouvelles règles pour **STATIONNER**

La Ville travaille actuellement à l'installation d'une zone bleue dans un périmètre de 500 mètres autour de la nouvelle gare du T11. Dans cette zone, le stationnement sera désormais limité et réglementé.



Le stationnement commence à connaître des niveaux de saturation importants à Villetaneuse. Sur l'ensemble de la commune, le taux de congestion atteint déjà 127% ! (© David Pichevin)

**A**vec l'arrivée de la gare du T11 express, les villes sont contraintes à réglementer le stationnement dans un périmètre de 500 mètres autour de leur gare. En effet, depuis plusieurs années la SNCF ne construit plus de parking autour des nouvelles gares. Les rues à proximité des gares sont vite prises d'assaut par les voyageurs. Aussi, le stationnement dans les rues doit être organisé. « Si on n'organise pas le stationnement, on va être vite débordé », a souligné Eugène Sourdir, adjoint au maire en charge de la tranquillité publique lors d'une réunion publique avec les habitants sur le sujet. Une étude a été menée et démontre qu'à Villetaneuse, il y a actuellement davan-

tage de véhicules stationnés que de places disponibles. Le taux de congestion est déjà de 127% !

### Création d'une zone bleue

Une « zone bleue », gratuite et limitée à 1h30 sera créée 500m autour de la gare à partir du 4 septembre 2017. Le contrôle s'effectuera au moyen d'un disque de stationnement d'une heure trente. Un disque sera offert à chaque foyer avec le journal municipal du 29 août. La réglementation s'appliquera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les habitants de ces rues pourront se garer en apposant dans leurs véhicules un macaron qu'ils devront acheter au prix de 50 euros par an (120 euros pour le deuxième macaron). L'achat de ces macarons débute dès le 3

juillet. Exceptionnellement, le macaron acheté en 2017 couvrira la période 2017-2018.

### Les bailleurs doivent ouvrir leurs parkings et les sécuriser

Une des clés de la réussite, c'est aussi la réouverture et la sécurisation des parkings des bailleurs à des prix attractifs. Il y a près de 500 places de parking disponibles à Villetaneuse.

### La Ville va recruter 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Pour assurer le bon fonctionnement de ces nouvelles règles, la Ville est en train de recruter 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Ils auront entre autres missions celle de verbaliser les véhicules en infraction sur l'ensemble de la ville.

### Utiliser les transports en commun

Si tout le monde comprend la problématique, accentuée par les enjeux environnementaux, il n'est pas facile de changer les habitudes et les comportements. Pour autant, il est urgent de prendre de bonnes habitudes de consommation et de déplacements si nous voulons sauvegarder notre planète. Multiplier les transports en commun et privilégier les modes de déplacement doux sont, entre autres, des solutions pour l'avenir de nos villes. ●

**Vous habitez dans la zone bleue, vous pouvez acheter votre macaron dès le 3 juillet. Ils sont en vente au service tranquillité publique au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

## DANS LA VILLE, EN BREF...

### Prévention du cancer du col de l'utérus



© Erwann Quéré

Durant le mois de juin, avec humour et en dentelle, le PAPS (point accueil prévention santé) a été à l'initiative de quelques ateliers de customisation de culottes pour accompagner son action de prévention du cancer du col de l'utérus. Durant chaque atelier, dans la bonne humeur, l'équipe a transmis une information sur le dépistage et sur le vaccin contre le papillomavirus. Pour clôturer cette action, vous avez cette fois rendez-vous mardi 27 juin 2017 à 13h30 dans les locaux du PAPS avec le docteur Candiolo qui insistera sur l'importance de ce dépistage.

Toutes les informations au 01 55 83 01 20.

### Borne incendie = danger

Impossibilité d'éteindre un incendie, coupure d'eau dans les habitations et les hôpitaux, inondation des rues et bâtiments, risque de blessure ou d'accident de la route, gaspillage d'eau potable... L'ouverture de bornes incendie représente des risques graves pour chacun. L'utilisation des bornes incendie par toute personne autre que les secours publics est passible de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. Pour signaler l'ouverture d'une borne à incendie : Allo l'Agglo au 0 800 074 904

### Parking Allende

En octobre 2016, lors d'un comité de quartier, le bailleur Seine-Saint-Denis-Habitat avait présenté plusieurs scénarii concernant le parking de la cité Salvador-Allende. A l'unanimité, les locataires avaient choisi de faire détruire le parking actuel et opté pour la reconstruction d'un parking aérien. Aucun diagnostic n'a encore été engagé, aucun permis de démolir déposé en mairie. Les locataires viennent simplement d'être informés qu'une opération de curage allait démarrer le 15 juin. Carinne Juste, en soutien aux habitants du quartier, a envoyé un courrier à Stéphane Troussel, président de Seine-Saint-Denis Habitat afin d'être informée rapidement sur l'avancée de ce projet.

### Reprise des comités de quartiers

Venir échanger sur les questions liées à son quartier, son cadre de vie, s'informer, donner son avis... c'est le but des comités de quartier. Trois réunions sont organisées en juin, elles concernent les trois quartiers qui sont engagés dans une démarche de rénovation urbaine (ANRU). Présentation des ateliers de concertation dans le cadre de la rénovation du quartier. Rendez-vous le mercredi 21 juin 2017, à 18h30, à l'école Jacqueline-Quatremaire pour le comité de quartier Saint-Leu. Comité de quartier Grandcoing, Victor-Hugo, Hameau du parc, le jeudi 22 juin 2017, à 18h30, au centre socioculturel Clara Zetkin. Et mercredi 28 juin 2017, à 18h30, au restaurant du groupe scolaire Langevin-Vallès pour le comité de quartier Langevin.

### Recensement «canicule»



Dans le cadre des dispositions mises en œuvre en prévision d'une éventuelle canicule, un registre permet d'identifier les personnes âgées ou handicapées qui peuvent en cas d'urgence, avoir besoin d'une aide sanitaire ou sociale. Si la canicule est constatée par le Préfet, un dispositif de

veille est mis en place pour vous accompagner. Comment vous inscrire ? Inscrivez-vous sur le site internet. [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr) Vous pouvez aussi vous faire connaître auprès du CCAS (centre communal d'action sociale) en mairie ou auprès du pôle séniors (5, rue du 19 mars 1962) afin que vous soyez inscrit(e) sur un registre nominatif. Tel 01 49 46 10 90

## EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



### «ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Redonnons à la politique ses lettres de noblesse

Le système présidentiel montre bien ses limites. On a voulu nous faire croire que tout était joué d'avance. Il s'agissait de donner une majorité au Président élu donc de lui donner les pleins pouvoirs. Pire, on nous a annoncé, preuve « sondagière » à l'appui que les résultats étaient déjà connus avant même de voter: plus la peine de se poser des questions ! Conséquence dans les quartiers populaires l'abstention a battu des records.

Cependant, il n'est pas question pour nous de baisser la garde, nous sommes résolus à défendre les intérêts des villetaneusiens. D'évidence, il est plus que jamais nécessaire que chacun de se mêler de la vie politique.

### «RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Texte non parvenu

### «RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Au terme d'un processus électoral de plusieurs mois, nous tenons à féliciter le nouveau député de notre circonscription pour son élection et lui demandons de

ne pas oublier de défendre les intérêts des Villetaneusiens et Villetaneusiennes durant son futur mandat.

Suite aux forts orages qui ont éclaté au début du mois de juin, l'école Langevin et Vallès a subi de nombreuses fuites dans les classes. Compte tenu de la vétusté de cette école et malgré les travaux qui y sont effectués, elle ne permet plus à nos enfants d'être scolarisés dans de bonnes conditions.

Nous demandons l'ouverture d'un débat avec la population, dès la rentrée 2017, sur la construction d'une nouvelle école moderne et qui réponde à la nouvelle configuration géographique de notre commune.

Slimane Benhammou  
Pdt Groupe RPC ●

## Un tram qui a tout du **TRAIN** !

Il était attendu depuis des années, les élus et les habitants se sont battus pour sa création. Il arrive ! On l'appelle le T11 Express, après avoir été appelé tangentielle nord. Il démarre le 1<sup>er</sup> juillet. Avec ce nouveau lien rapide vers la gare Epinay-Villetaneuse, les liaisons des bus connaissent quelques aménagements.

**À** partir du 1<sup>er</sup> juillet, le Tram 11 Express entre en service. Il relie Epinay-sur-Seine et le Bourget en passant par la toute nouvelle gare «Villetaneuse-Université». Ce tram léger peut monter jusqu'à 100 km/h à raison d'une rame toutes les 5 minutes aux heures de pointe et permet aux Villetaneusiens de rallier les RER C, D et B.

**Super rapide !**  
13 minutes pour se rendre au Bourget, depuis Epinay-Villetaneuse,



contre 30 aujourd'hui, le Tram 11 express vous évitera un crochet par Paris et vous fera gagner de précieuses minutes ! Y compris au départ de la nouvelle gare, Villetaneuse-Université, pour relier le Bourget en 11 minutes. Quant aux horaires des trains, ils seront adaptés à vos attentes : des études socio-économiques ont en effet été menées pour affiner la fréquence des trains et la définition des heures de pointe et des heures creuses.

**Pour un Tram 11 Express de Sartrouville à Noisy-le-Sec**  
C'est une avancée fantastique pour tous. Mais la ligne ne sera véritablement efficace qu'en allant au bout du projet qui prévoit de rejoindre le RER A à Sartrouville et le RER E à Noisy-le-Sec entre 2023

et 2027, grâce à des prolongements à l'ouest et à l'est du premier tronçon. Cette ligne permettra ainsi de relier d'importants bassins d'emplois sans passer par Paris. Elle n'aura un sens que si elle est intégralement réalisée et interconnectée au réseau de transports en commun, comme prévu à l'origine du projet. Or, des doutes planent sur l'achèvement de l'ensemble du projet. 19 présidents d'intercommunalités et maires, dont Carinne Juste, se sont mobilisés auprès de la présidente du Syndicat des Transports d'Île de France pour attirer son attention sur la nécessité de réaliser l'ensemble des acquisitions foncières avant 2018. Condition indispensable à la mise en œuvre de la phase 2 de la ligne. ●

### DU NOUVEAU POUR LES BUS

Avec l'arrivée du T11, les lignes de bus passant à Villetaneuse sont restructurées : **La ligne 356** a désormais pour terminus l'est de la cité Floréal. La ligne continue ainsi sa route à l'est après Saint-Denis-Université. La ligne est renforcée en soirée du lundi au dimanche avec un intervalle de 30 minutes de 22h30 à la fin du service. Le tronçon sud de l'ancienne ligne entre Saint-Denis-Université et la Zac du Landy étant repris sur **la ligne 353**. **Pour la ligne 256**, il est prévu une évolution de l'itinéraire.

La ligne empruntera la rue du 19 mars 1962 et la rue Etienne Fajon dans les deux sens. La rue Roger Salengro ne sera plus empruntée. Cette évolution de la ligne ne pourra être réellement mise en place qu'à la fin des travaux rue du 19 mars 1962, soit à l'automne. L'offre de soirée est renforcée avec une intervalle de 20 mn jusqu'à 22h30 puis 30 mn jusqu'à 00h30. L'intervalle est lissé à 20 min le dimanche **La ligne 156** est supprimée. Concernant **la ligne 361**, la desserte est prolongée jusqu'à 00h30.



## FOCUS

### Le Festival des talents amateurs

Les talents amateurs de Villetaneuse se sont retrouvés pour le festival Transit au stade Dian. Depuis des mois, ils ont préparé ce spectacle seul ou avec des artistes en résidence à Villetaneuse, comme Lionel Hoche... Un bon moment de plaisirs partagé.

**Photos : Saddri Derradji**



# «Se donner les moyens de ce que L'ON SOUHAITE ACCOMPLIR»

Il y a quelques semaines, SUP Galilée organisait la remise des diplômes, parmi les lauréats, Aghiles Ben Kaoudjt. Portrait.



**L**e jeune homme né en Algérie est arrivé à Villetaneuse à l'âge de dix ans avec ses parents et son grand frère. Les années de collège et de lycée se passent bien, si bien qu'il passe son baccalauréat scientifique avec une mention « très bien » au lycée Feyder à Epinay. Ce résultat lui vaudra une bourse du mérite pour continuer ses études. Quelles études pour quel métier ? Son bac en poche, Aghiles, comme bien d'autres, ne sait pas vraiment ce qu'il veut faire dans la vie. Toutefois des facilités dans les matières scientifiques l'incitent à se tourner vers une prépa scientifique spécialisée en physique-chimie au lycée Chaptal à Paris dans le 8e arrondissement. Il passe deux années en internat au lycée, une expérience enrichissante qui donne matière au jeune homme à « grandir et à apprendre ». Il y rencontre d'autres nationalités, d'autres cultures qui

lui permettent de satisfaire sa soif d'apprendre et son ouverture d'esprit. A cette époque-là, le jeune étudiant est confronté à une réalité : il faut travailler. Aghiles le reconnaît aujourd'hui, « pour ceux qui veulent faire prépa, il faut

s'accrocher ». Dès les premiers contrôles en classe prépa, le verdict tombe : 5/20. Celui qui a mené une scolarité sans embuche, et sans avoir à fournir trop d'efforts, déçante. Il se met au travail mais ne sait toujours pas

vraiment ce qu'il va faire de sa vie. Au terme de sa deuxième année de prépa, alors qu'il passe du temps avec sa petite amie, cette dernière lui fait découvrir l'informatique, matière qu'elle étudie. Intrigué et séduit, Aghiles passe avec succès

le concours pour entrer à SUP Galilée et se marie avant la rentrée universitaire avec Nina. « Nous avons vécu toutes les périodes de notre vie ensemble et nous avons grandi ensemble, ça nous rapproche » constate-t-il tout en précisant avoir « trouvé la bonne et ne pas avoir envie d'attendre ». Les jeunes mariés qui sont aussi de vieux amis d'enfance s'installent à Villetaneuse et suivent les mêmes cours pour obtenir le précieux sésame : le diplôme d'ingénieur informatique. Ils effectuent leur dernier semestre d'étude à l'université de Sherbrooke au Québec. « Quiconque fait des études devrait aller à l'étranger. On apprend sur d'autres cultures, on apprend sur nous-mêmes » conclut-il lorsqu'il évoque son séjour de fin d'étude. Celui qui était vendeur dans la chaîne de prêt-à-porter Pimkie lorsqu'il était étudiant est aujourd'hui développeur web pour le compte d'Omnylog une ESN (entreprise de service numérique). Amoureux de la France, Aghiles ne cache pas ses réserves quant à son avenir dans le pays. Un sentiment renforcé par le résultat du Front National lors du second tour de la présidentielle, qui traduit une peur et un rejet particulièrement des « banlieusards et des musulmans » selon le jeune homme. Toutefois il l'atteste, « il ne faut pas être défaitiste et se donner les moyens de ce que l'on souhaite accomplir ».

Stéphanie Petit



## Agenda

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)  
Nous contacter : [communication@mairie-villetaneuse.fr](mailto:communication@mairie-villetaneuse.fr)

- ATELIER JARDINAGE POUR LES ENFANTS**  
MERCREDI 21 ET 28 JUIN DE 14H30 À 16H30 AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27
- ATELIER VÉLO** MERCREDI 21 JUIN DE 14H À 18H QUARTIER SAINT-LEU / [maisonduvelo@bicyclo.org](mailto:maisonduvelo@bicyclo.org)
- COMITÉ DE QUARTIER SAINT-LEU** MERCREDI 21 JUIN À 18H30 ÉCOLE QUATREMAIRE / Tél. 01 49 40 76 17
- MAKEY MAKEY MUSICAL : LA FÊTE DE LA MUSIQUE POUR LES GEEKS** MERCREDI 21 JUIN À 14H MEDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- JEU MUSICAL EN FAMILLE : «LA FUREUR»** MERCREDI 21 JUIN DE 14H À 16H CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- COMITÉ DE QUARTIER GRANDCOING** JEUDI 22 JUIN À 18H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 40 76 17
- OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX SORTIES D'ÉTÉ** JEUDI 22 JUIN CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- GROUPE DE MARCHÉ SENIORS** VENDREDI 23 JUIN À 13H30 PÔLE SENIORS/ Tél. 01 49 46 10 90
- FÊTE DE LA VILLE & INAUGURATION DE LA PLACE DES PARTAGES ET DE L'ŒUVRE MÉMORIELLE** SAMEDI 24 JUIN DE PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 49 40 76 00
- PHARMACIE PYRAMIDE** DIMANCHE 25 JUIN À VILLETANEUSE/ Tél. 01 48 27 82 10

- COMITÉ DE QUARTIER GRANDCOING** MERCREDI 28 JUIN À 18H30 ÉCOLE LANGEVIN-VALLÈS/ Tél. 01 49 40 76 17
- DRAGON QUEST BUILDER (PS4) : AVENTURE ET CONSTRUCTION** MERCREDI 28 JUIN À 14H MEDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- BARBECUE PARTICIPATIF AU JARDIN PARTAGÉ** MERCREDI 28 JUIN 2017 DE 11H30 À 15H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- CONSEIL MUNICIPAL** VENDREDI 30 JUIN À 20H30 HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 49 40 76 00
- ATELIER JARDINAGE EN FAMILLE** VENDREDI 30 JUIN DE 16H À 18H AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27
- LE LABO DES PETITS CINÉASTES : STOPMOTION** SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2017 À 14H30 MEDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- PORTES OUVERTES DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)** SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2017 DÈS 13H30 MAISON DE LA PETITE ENFANCE PIERRETTE-PETITOT/ Tél. 01 49 51 51 66
- ATELIER MULTIMÉDIA EN FAMILLE** SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2017 À 15H CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- PRÉPAREZ VOTRE ÉTÉ AVEC CLARA** SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2017 DÈS 13H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE DE LA GARE** DIMANCHE 2 JUILLET À PIERREFITTE/ Tél. 01 48 21 20 74
- ENCOMBRANTS** MARDI 4 JUILLET DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904

## Santé + État civil

**POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)** 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**  
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.  
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**  
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**  
Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.
- **PERMANENCES CPAM**  
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

**NAISSANCES**

- Elijah Couchy Bard
- Myriam Sihel
- Wassim Gacem
- Aris Berkoud

**NAISSANCES**

- Hasan Oduncu avec Sultan Berk, le 06/06

**DÉCÈS**

- Herundina Brazao Lima, le 29/05
- Joaquim Duarte, le 02/06

**PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 4 JUILLET 2017**

**DES IDÉES À SOUMETTRE ?**  
**UNE ACTU À PROPOSER ?**  
**UN PORTRAIT À RÉALISER ?**

**CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR**

## Horaires de l'Hôtel de ville

### Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 49 40 76 00.

## Permanences de l'Hôtel de ville

### Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

### Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h
- Notaire : chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

**Agglo** → TÉL. 0 800 074 904  
→ WEB [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)  
→ APP. [plainecommune](http://plainecommune)



**VILLETANEUSE INFORMATIONS**  
N°55 • 21 JUIN 2017 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • [COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR](mailto:COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR)

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, Stéphanie Petit, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadril derraçil, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Vanessa Verillon • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 800 exemplaires • Numéro paritaire : 237 • ISSN : 1 232-068X